



PRESCRIPTION

- Être orienté par un acteur du SPE (Service Public de l'Emploi), du médico-social, du sanitaire ou de l'Insertion par l'Activité Economique
- Entretien(s) d'évaluation et de validation avant l'intégration dans le dispositif



CONTRAT D'ENGAGEMENT

- La personne concernée est bénéficiaire d'un service d'accompagnement vers et dans l'emploi.
- Elle signe un contrat d'engagement favorisant la réussite de son accompagnement.

CONTACT & ADRESSE



M. Aziz AIBOUT

Tél. 06.69.69.83.82

aziz.aibout@iris-messidor.fr



Zone Industrielle les Vignes

24 rue Henri Gautier

93000 Bobigny

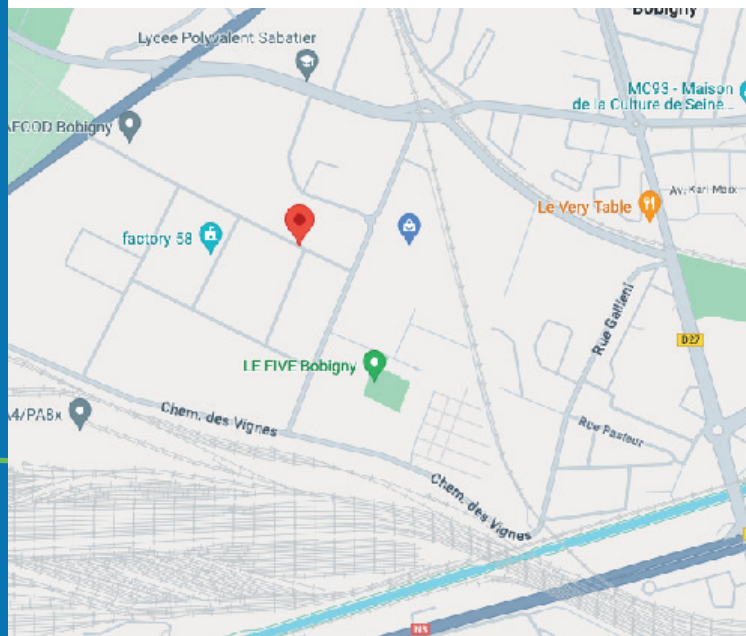
Tel.01-57-42-46-90



METRO 5 STATION " BOBIGNY PABLO

PICASSO" TRAMWAY T1 STATION « Escadrille

Normandie Niémen » BUS 151 STATION « Henri Gautier »



LE JOB COACHING
sans RQTH/AAH

Un accompagnement
qui **s'adapte aux**
besoins du public
sans RQTH/AAH



- TROUBLES DE L'APPÉTIT
- TROUBLES DU SOMMEIL
- DIMINUTION DE L'ESTIME DE SOI
- DIFFICULTÉS DE CONCENTRATION
- ISOLEMENT
- DIFFICULTÉS À SE MAINTENIR EN POSTE

Iris Messidor propose un accompagnement à destination du public rencontrant des fragilités psychiques mais dont le handicap n'est pas reconnu par la MDPH au titre de la Reconnaissance de Qualité Travailleur Handicapé (RQTH) et/ou de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

L'objectif du « Job Coaching » est de permettre à ce public de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins sur les étapes de recherche d'emploi, d'intégration et de maintien sur un nouveau poste en milieu ordinaire de travail. Ce service concerne la personne, mais également son nouvel employeur.



LE PUBLIC CIBLE

- Toute **personne majeure**
- **Rencontrant des fragilités** psychiques persistantes
- **Volontaire** pour exercer un emploi
- **Sans RQTH, ni bénéficiaire de l'AAH** lors de son intégration dans le dispositif (une demande en cours de traitement par la MDPH n'est pas excluante)
- **Sans emploi ou en recherche d'un nouvel emploi** plus adapté (les personnes en SIAE sont éligibles)



PARCOURS JOB COACH

- **Evaluation des capacités, des freins et de la motivation** de la personne
- **Consolidation** du projet professionnel
- **Aide à la recherche d'emploi** (Construction des outils, de la stratégie de recherche et préparation aux entretiens)
- **Aide à l'intégration et au maintien en poste**



Plusieurs **signes et comportements** peuvent indiquer la présence d'une fragilité psychique persistante chez une personne. Ces signes ne doivent pas être interprétés comme un diagnostic, mais peuvent **aider à mieux comprendre la situation de la personne** et lui proposer un parcours adapté pour une insertion professionnelle sécurisée,

Exemple de comportement : La personne semble facilement distraite, a du mal à se concentrer sur des tâches simples ou à organiser son travail de manière cohérente.

Déclaration possible : « J'ai du mal à me concentrer, je suis tout le temps perdu dans mes pensées. »

Exemple de comportement : La personne se montre souvent épuisée, même après une période de repos. Elle peut avoir du mal à se lever le matin ou à accomplir des tâches simples, se sentant constamment accablée.

Déclaration possible : « Même quand je dors bien, je suis toujours fatigué(e) et sans énergie. »

Exemple de comportement : La personne montre des signes d'irritabilité ou de colère disproportionnés face à des situations qui ne justifient pas de telles réactions.

Déclaration possible : « Je n'arrive plus à contrôler ma colère, je suis tout le temps en train de m'énerver pour des petites choses. »

Exemple de comportement : La personne semble préoccupée par des événements futurs ou par des détails mineurs, sans parvenir à gérer son anxiété. Elle a des doutes constants sur ses capacités, ou un besoin de répétition ou de validation.

Déclaration possible : « J'ai toujours peur de faire quelque chose de mal, même si tout est sous contrôle. »

Exemple de comportement : La personne évite les interactions sociales, semble mal à l'aise en présence d'autres personnes ou n'arrive pas à s'intégrer dans des groupes.

Déclaration possible : « Je n'aime pas être en groupe, je me sens toujours à l'écart, je préfère être seul(e). »

Exemple de comportement : La personne présente des signes de négligence personnelle, comme une hygiène réduite, des vêtements en mauvais état ou un manque d'intérêt pour des activités habituelles (loisirs, soins personnels).

Déclaration possible : « Je n'ai plus envie de prendre soin de moi, ça ne sert à rien. »